

Je ne sache pas que . . .

PAR

GERHARD BOYSEN

1. Du point de vue *synchronique*, l'expression *je ne sache pas* pose plusieurs problèmes systématiques. Sémantiquement, on peut diviser les emplois du subjonctif en principale dans les langues romanes en deux types : les emplois « volitifs » (*invenias argentum* (Térence, Phormion 540)) et les emplois « potentiels » (*videas eam me amare* (Plaute, Mostell. 243)). Or, il est frappant que, abstraction faite des systèmes hypothétiques, qui ont leur histoire à eux, le seul cas d'un subjonctif de principale, avec la nuance potentielle, en français moderne soit celui de *je ne sache pas*. Tous les autres emplois appartiennent en effet au groupe volitif :

Puissé-je au moins savoir le nom de mon adversaire ! (Mandiargues, La Marge 193)

Capitaine, dit Purcell en faisant effort pour réprimer le tremblement de sa voix, puissez-vous ne jamais regretter ce que vous êtes en train de faire ! (Merle, L'île 86)

ô adeptes, si vous existez encore, puissent ces minimes indications vous soulager dans vos labeurs ! (Butor, Portrait de l'artiste en jeune singe 33)

Soit $x_1, x_2, x_3, x_4 \dots x_N$ les segments divers qui sont identifiés par leurs formes (Jean Dubois, Grammaire structurale du français, Nom et pronom 149)

Ainsi soit-il. (Armand Gatti, La passion du général Franco 66)

C'est elle que m'a sauvée cette gamine, bénie soit-elle. (Christiane Rochefort, Stances à Sophie 187)

Mais en cette perspective que devient l'esprit humain toujours identique à lui-même, preuve en soit, dit même Lévi-Strauss, la permanence de la « fonction symbolique » ? (Piaget, Le Structuralisme 97)

Ils étaient seuls, la mère et lui ? Eh bien soit ; ils sauraient bien s'en sortir seuls. (Clavel, Les Fruits de l'hiver 120-21)

Quant aux billets anglais, il en compta cinquante paquets de vingt, soit cinquante mille livres. (Simenon, Le train de Venise 60)

Dieu soit loué, vous n'avez rien (Sagan, *Le Garde du cœur* 16)

Le ciel t'entende (Christiane Rochefort, *Stances à Sophie* 176)

Dieu veuille que ce ne soit pas trop tard. (F. Mauriac, *Un adolescent d'autrefois* 78-79)

Sartre a déjeuné avec Simone Berrian ; grâces lui soient rendues, elle a réussi à lui faire peur (Simone de Beauvoir, *La Force des Choses* 473)

Choisissez selon vos préférences : vive Nathalie Sarraute ! ou vive Thyde Monnier ! (Boisdeffre, *La Cafetière est sur la table* 44)

Et Massiot avait des enfants ! Comprenne qui pourra ! Roy ne comprenait pas ! (Simenon, *Le rapport du gendarme* 122)

Plût au ciel que Pascal, au lieu d'employer le mot cœur dans plusieurs acceptions différentes, se fût fabriqué un jargon (Picard, *Nouvelle critique ou nouvelle imposture* 51)

Cela est d'autant plus remarquable que les autres langues romanes, qui ont généralement un emploi du subjonctif en principale avec nuance volitive plus étendu que le français (ital. *venga* ; ; esp. *venga* !), n'ont pas d'équivalent à *je ne sache pas* :

Je ne sache pas que l'on ait souligné la gratuité de cette description (Emmanuel Mounier, *Introduction aux existentialismes* 174)

Cette particularité a poussé certains à parler, dans le cas de *je ne sache pas*, d'un « indicatif second »¹, terme qui paraît, au premier abord, aussi peu heureux que le fameux « conditionnel passé, deuxième forme »², mais qui a pourtant ceci de justifié qu'on trouve parfois une variante influencée morphologiquement par l'indicatif, ce qui a été signalé d'abord par Damourette et Pichon³, et, après eux, par Moignet⁴, Cohen⁵ et Togeby⁶ :

Le trouble du langage décrit par M. Souques est certainement quelque chose de très spécial. Il est peut-être rare, car nous ne sachons pas que depuis sa première communication aucun cas de ce genre ait paru dans la littérature. (*Revue neurologique*, 1912)

1 : Gérard Moignet, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, Paris 1959, p. 517.

2 : pour une critique de ce terme, voir par exemple H. Sten, *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*, Copenhague 1952, pp. 207-08.

3 : *Des Mots à la Pensée*, § 1928.

4 : p. 517.

5 : Marcel Cohen, *Le subjonctif en français contemporain*, Paris, p. 112.

6 : *Fransk grammatik*, § 419.

Nous ne sachons pas que Genève ait été étranglé depuis que le cordon douanier a été mis à la frontière. (Le Journal, 1932)

Pour préciser le caractère figé de cette locution, on s'est surtout intéressé à trois contraintes, à des niveaux syntagmatiques différents : dans la principale même, il faut remarquer la présence obligatoire de la négation, qu'on peut comparer à la direction modale, fondamentalement différente, de la négation dans les langues ibéroromanes⁷, y compris le gascon⁸, où la nuance obtenue est du type volitif. Quant à la subordonnée, on a suggéré⁹ que *je ne sache pas* ne s'emploierait pas devant une interrogative indirecte. Il ne paraît pas que cette restriction soit absolue, du moins en ce qui concerne les interrogations partielles :

Je ne sache pas qui oserait nier la supériorité présente d'un certain théâtre (François Marchetti, Revue Romane III, 1968, p. 167).

Enfin, l'attention des grammairiens a été attirée par l'emploi obligatoire du subjonctif dans la complétive de *je ne sache pas que*, d'autant plus que, par ailleurs, contrairement aux autres *verba sentiendi*, *savoir* + négation est très rarement suivi du subjonctif¹⁰. Il n'est pas légitime de rendre compte de cet emploi du subjonctif en renvoyant au subjonctif dans la principale, puisque, ordinairement, le subjonctif de *savoir* est suivi de l'indicatif :

il est bon qu'il ne sache que je ne le crains pas (Hervé Bazin, Vipère au poing, Livre de poche, p. 74)

Il valait mieux que Smudge ne sût pas qu'Ivoa avait eu peur de le rater à trois mètres de distance (Merle, L'Ile, Livre de poche, p. 452)

Je veux qu'il sache que ma maison lui est toujours ouverte. (Boileau-Narcejac, Les visages de l'ombre, Livre de poche, p. 111).

A première vue, il semble impossible d'éviter de tenir compte spécialement de la locution *je ne sache pas*, donc d'échapper à une expli-

7 : Togeby, Mode, aspect et temps en espagnol, Copenhague 1952, p. 10.

8 : Rohlfs, Le Gascon, Zeitschrift für romanische Philologie, Beiheft 85, Halle 1935, § 453 (2e ed., 1970, § 530)

9 : Moignet, p. 107.

10 : Helge Nordahl, Les systèmes du subjonctif corrélatif, Bergen, Oslo 1969, p. 197.

cation exclusivement diachronique. Or, en considérant les possibilités combinatoires du verbe *savoir*, on peut arriver à intégrer cette expression particulière à une règle synchronique générale. Tandis que les constructions *tu ne sais pas que, il ne sait pas que, je ne savais pas que* sont tout à fait régulières, l'emploi de *je ne sais pas*, suivi d'une complétive introduite par *que*, est extrêmement rare. Dans 12.000 pages de prose moderne, nous avons relevé 40 exemples de *savoir* accompagné d'une négation et suivi d'une complétive. Sur ces 40 exemples, un seul est à la première personne du présent, et l'exemple est même douteux puisqu'il s'agit d'une périphrase :

Je ne veux plus savoir qu'il t'a touchée. (Anouilh, *Le boulanger, la boulangère et le petit mitron*, p. 109)

C'est qu'on se sert, dans ce cas, d'une interrogative indirecte : *je ne sais pas s'il vient*. La proposition complétive (*je ne sais pas*) *qu'il vient* ne serait peut-être pas incorrecte, mais elle est inusitée. Les exemples que donnent les grammairiens sont artificiellement construits¹¹. De Poerck fait remarquer explicitement que le tour est impossible¹². Fait caractéristique, quand Damourette et Pichon¹³ en citent un du XVI^e siècle :

A ce propos se pourroit joindre l'opinion d'un ancien... je ne sçais pas qu'elle soit vraye. (Montaigne, *Essais II*, 15)

ils le commentent ainsi : « Dans cette fonction, le français littéraire moderne recourt à peu près constamment au subjonctif figé *je ne sache pas* ».

La rareté de *je ne sais pas* + complétive a également été constatée par Schifko¹⁴, qui insiste cependant trop sur l'influence du temps en oubliant celle de la personne : « Die Konstruktion mit *que* ist heute nur noch in einer Vergangenheitszeit möglich ».

La complétive (*je ne sais pas*) *que* ... n'étant guère usitée, on est en

11 : Par exemple Gougenheim, *Système grammatical de la langue française*, p. 191.

12 : *Mélanges Grevisse*, 1966, p. 63.

13 : § 1878.

14 : Peter Schifko, *Subjonctif und subjuntivo*. *Wiener romanistische Arbeiten VI*,

droit de dire qu'après *savoir* à la première personne du présent, accompagné d'une négation, on a pratiquement toujours le subjonctif dans la complétive, puisqu'il ne s'agira que de *je ne sache pas que*. Or, par ce détour, on rejoint une tendance générale et bien connue, mise en lumière récemment par Nordahl¹⁵, selon laquelle le subjonctif, avec les *verba sentiendi* construits négativement, est bien plus fort à la première personne du présent que dans les autres cas.

2. Pour expliquer *diachroniquement* le subjonctif de principale *je ne sache pas*, les romanistes se sont divisés en trois groupes. Selon la théorie la plus commune, le point de départ serait l'emploi de *savoir* en relative :

Vos aiès de noient parlant Qu'il ne me faut rien que jou sache (Guillaume, D'Angleterre 1610-11, cit. Moignet 426)

et ce, qu'on veuille expliquer le subjonctif par l'antécédent négatif, comme Moignet semble vouloir le suggérer, ou, comme le fait par exemple Nyrop¹⁶, par un simple calque de la relative indépendante latine *quod sciam*. Cette seconde hypothèse paraît plus vraisemblable, vu l'extension rapide du type *Einz mes ne te vi que je sache* (Erec 1001, cit. Moignet *ibid.*) et l'emploi, en français moderne, dans des contextes positifs : *car enfin, le Tsar de toutes les Russies est, que je sache, au nombre des élus* (Adamov, cit. Togeby, *Fransk Grammatik* § 482).

A cette théorie, qui prend son point de départ dans l'emploi en relative, se sont ralliés, entre autres, Stiebeler¹⁷, Lerch¹⁸, Clédats¹⁹ et Regula²⁰, tandis que Tobler²¹ semble s'y opposer. D'après Kalepky²², notre tour remonterait à des phrases comme *Je veux bien que je ne*

15 : p. 192. Voir aussi notre thèse *Subjonctif et hiérarchie*, Odense 1971, p. 49.

16 : *Grammaire historique de la langue française*, VI, 1930, § 319.

17 : Erdmann Stiebeler, *Der Subjonctif in den verkürzten Sätzen des Französischen*, Progr., Stettin 1895.

18 : *Die zwei Arten des französischen Konjunktivs*, *Die neueren Sprachen*, 27, 1920, p. 152.

19 : « *Ne gardent l'ore que* », *Romania* 45, p. 262.

20 : *Über die Beziehungen zwischen Erfassungsart, psychologischem Gewicht und Modalität des Denkinhalts*, *Jahrbücher für Philologie* III, 1927, p. 295.

21 : *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik* I, 1886, p. 98.

22 : *Die Modi des französischen Verbs*, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 50, 1927, p. 462.

sache pas, j'admets que je ne sache pas, auxquelles correspondrait un « Knappsatz » *je ne sache pas*.

Dès 1853, Robolsky²³ avait trouvé une théorie semblable dans le *Dictionnaire général* et l'avait critiquée, en proposant, à son tour, une troisième explication : à l'origine se trouveraient des propositions comme *Dieu le sache*.

Il est évident que la bonne explication ne peut être que la première : c'est la seule qui rende compte de la présence constante de la négation dans *je ne sache pas*. De plus, elle s'accorde parfaitement bien avec le fait chronologique que *je ne sache est* postérieur à *que je sache* : tandis que la relative est courante en ancien français, la principale ne remonte qu'à la période du moyen français. En parlant du XIV^e siècle, Moignet²⁴ remarque qu'il « n'est pas impossible qu'il faille mettre au compte du siècle la découverte du tour *je ne sache que* », mais il ne donne pas d'exemple. Il a fallu attendre la thèse de Wunderli²⁵ pour déterminer la datation de ce tour avec plus de précision : il en ressort que l'emploi en principale remonte en tout cas au XV^e siècle :

Je ne saiche roy terriien Qui ne fut tresfort desplaisant (Le miroir aux dames 353-54)

Mais dire que la proposition relative *que je sache* est un point de départ nécessaire pour la genèse du tour nouveau *je ne sache pas*, cela n'est pas une explication suffisante : il faut expliquer *pourquoi* la création nouvelle a eu lieu, et pourquoi elle a eu lieu seulement en français. Pour trouver la réponse à ces questions, il faut, encore une fois, considérer les autres constructions possibles de *savoir*. C'est apparemment le même principe qu'on trouve, dès 1881, chez Rigal²⁶, quand il veut expliquer la survivance du subjonctif dans *je ne sache pas* par l'emploi du conditionnel de *savoir* : le conditionnel *je ne saurais* ayant un sens affaibli et, de ce fait, ne pouvant pas comme celui de

23 : Gebrauch des französischen Conjunktivs in Hauptsätzen. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* 14, 1853, p. 310.

24 : p. 648.

25 : Peter Wunderli : Die Teilaktualisierung des Verbalgeschehens (Subjonctif) im Mittelfranzösischen, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 123. Heft, Tübingen 1970, p. 121.

26 : E. Rigal, *Je ne sache pas ; que je sache . . .*. *Revue des langues romanes*, 3e série, vol. 5, 1881, pp. 296-302.

tous les autres verbes exprimer la nuance dubitative, il a donc fallu se servir du subjonctif *je ne sache pas*. Or, outre qu'il ne distingue pas assez soigneusement, au point de vue chronologique, *que je sache* et *je ne sache pas*, le raisonnement de Rigal souffre d'une faiblesse méthodologique, qui n'est pas étonnante quand on pense à son époque : il dépend entièrement d'une évaluation de la nuance sémantique de *je ne saurais*. Les nuances sémantiques, toujours discutables en synchronie, deviennent, en linguistique diachronique, si difficiles à déterminer qu'il n'est guère possible de s'y fonder pour établir un raisonnement historique. C'est pourquoi nous préférons, tout en reconnaissant le mérite de Rigal à chercher une explication ailleurs dans les constructions de *savoir*, considérer un autre facteur intérieur à la syntaxe de ce verbe, soit la construction avec subordonnée.

Vers l'époque de la naissance de *je ne sache pas*, c'est-à-dire en moyen français, s'est opéré un autre changement plus général, qui l'a facilitée. Tandis que, en ancien français, le subjonctif était assez souvent employé dans les propositions interrogatives indirectes, quand il s'agissait de questions partielles :

car je ne puis pas en moi veoir coment je m'en puisse souffrir (Queste del Saint Graal 17)

cet emploi devient rare dès le XIV^e siècle, et ne subsiste en moyen français que dans quelques cas nettement déterminés, dont *je ne sais pas* est précisément un des principaux :

et ne scey quelle chose je doye maintenant dire (Cent nouvelles nouvelles) vraiment, ma commere, je ne scey comment je puisse avoir congie (Quinze joyes de mariage)

Après une légère hausse de l'emploi du subjonctif au XVI^e siècle²⁷, due à l'influence latinisante de la Renaissance, nous sommes, avec le XVII^e siècle²⁸, à peu près dans la syntaxe moderne, qui ne présente que des exemples extrêmement rares du subjonctif²⁹.

27 : W. Schreinecke, Die Entwicklung des Modus im indirekten Fragesatze des Französischen, Diss. 1910, Göttingen, pp. 31-34.

28 : A. Haase, Syntaxe française du XVII^e siècle, trad. M. Obert, Paris 1914, 5e éd. 1965, § 74.

29 : Knud Togeby, Fransk Grammatik, § 423.

Ce développement vers l'indicatif n'a rien de surprenant, mais, en même temps que disparaissait la possibilité d'employer le subjonctif dans une interrogative indirecte, se perdait la nuance qu'exprimait l'ancien français en distinguant *je ne sais pas comment il peut le faire* et *comment il puisse le faire*. Pour exprimer cette dernière nuance, on s'est donc servi d'une possibilité qui était présente dans la langue, et on a créé le tour nouveau *je ne sache pas comment il peut le faire*, en reculant pour ainsi dire le subjonctif d'un pas.

Cette considération explique également que les autres langues romanes n'aient pas développé un tour directement comparable à *je ne sache pas*. En effet, dans les autres langues, l'emploi du subjonctif en interrogative indirecte après *je ne sais pas* a subsisté jusqu'à nos jours :

<i>sarde:</i>	No isko pro itte siat andáu (« non so perché sia andato ») ³⁰
<i>ital.:</i>	Non so che cosa mi avesse preso in quel momento (Moravia, <i>Il Disprezzo</i> 122)
<i>prov.:</i>	no sai on m'esconda ³¹
<i>esp.:</i>	No sé qué te diga (Lorca) ³²
<i>port.:</i>	Não sei qual seja ³³

De même en roumain : *Nu știu ce să fac*, où le subjonctif n'est cependant pas lié à l'emploi en subordonnée, mais se retrouve en principale : *Ce să fac ?*

Ainsi, on n'a pas eu besoin, dans ces langues, de créer un nouvel emploi du subjonctif en principale, bien que le point de départ, la relative, ait été là, tout comme en français :

<i>ital.:</i>	ammalati non ce n'è ch'io sappia (Manzoni) ³⁴
<i>engad.:</i>	kuest, txa e sapyà, nan ez vaira ³⁵
<i>esp.:</i>	No fué casado ni ovo generacion que sepa (Galindez Caevajal) ³⁶

30: Massimo Pittau, *Il dialetto di Nuoro*, Bologna 1956, § 209.

31: E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 4e éd., Paris 1956, § 323.

32: Togeby, *Mode, aspect et temps en espagnol*, Copenhague 1952, p. 17.

33: J. Dunn, *A Grammar of the Portuguese Language*, London, § 600a.

34: Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache*, § 690. D'autres exemples plus récents sont cités par Jørgen Schmitt Jensen, *Subjonctif et hypotaxe en italien*, Odense 1970, p. 584.

35: H. Augustin, *Untereingadinische Syntax*, Diss. Halle 1903, § 244.

36: H. Keniston, *The Syntax Of Castilian Prose. The sixteenth Century*, Chicago 1937, p. 393.

A cela on peut objecter que, si la syntaxe des interrogatives indirectes a facilité *je ne sache pas*, il est étonnant que ce tour soit surtout utilisé, en français moderne, avec une complétive introduite par *que* ou avec un syntagme nominal. Mais, comme nous l'avons vu, des exemples avec une interrogative indirecte existent aussi, et, si le point de départ de la construction est une relative *que je sache*, il ne nous paraît pas impossible de voir dans le développement modal des interrogatives indirectes un facteur qui a pu la renforcer.

Gerhard Boysen

ODENSE

RÉSUMÉ

Synchroniquement, le caractère obligatoire du subjonctif dans la complétive dépendant de *je ne sache pas*... est interprété comme un cas particulier de la fréquence particulièrement grande du subjonctif après les *verba sentiendi* + négation à la première personne du présent. Diachroniquement, le subjonctif de principale *je ne sache pas* est mis en rapport avec la disparition de ce mode des propositions interrogatives indirectes.